

# ATTIJARI FCP CEA

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2018

## RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers annuels – exercice clos le 31 décembre 2018

### I- Rapport sur l'audit des états financiers

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date et les notes aux états financiers.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de **25 507 808 Dinars**, un actif net de **25 454 520 Dinars** et un bénéfice net de **2 187 387 Dinars**

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** » au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et les mouvements de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Observation post opinion

Nous attirons l'attention sur la note 2.3 «**Évaluation des placements en obligations et valeurs similaires**» des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fond commun de placement «**ATTIJARI FCP CEA** » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

## **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fond commun de placement « ATTIJARI FCP CEA »

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement dans le rapport de gestion et dans les documents mis à la disposition des copropriétaires. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait : nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **Responsabilités de la direction pour les états financiers**

Le gestionnaire du fonds commun de placement « ATTIJARI FCP CEA » est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire du fonds commun de placement « ATTIJARI FCP CEA » qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placement « ATTIJARI FCP CEA » de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement.

## **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre

des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds commun de placement à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi N°94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire du fonds commun. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 29 mars 2019

**Le Commissaire aux Comptes :**

**GS AUDIT & ADVISORY**

**Sami MENJOUR**

**BILAN**  
**Au 31/12/2018**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

<u>ACTIF</u>	<u>NOTE</u>	<u>Au</u> <u>31-12-2018</u>	<u>Au</u> <u>31/12/2017</u>
<b>AC1-PORTEFEUILLE-TITRES</b>		<b>25 026 794</b>	<b>8 795 134</b>
a-Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3-1	22 488 524	6 759 213
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	2 538 270	2 035 921
<b>AC2-PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES</b>	3-2	<b>479 150</b>	<b>2 116 756</b>
a-Placements monétaires		-	-
b-Disponibilités		479 150	2 116 756
<b>AC3-CREANCE D'EXPLOITATION</b>	3-3	1 864	8 071
<b>AC4-AUTRES ACTIFS</b>		-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>25 507 808</b>	<b>10 919 961</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
<b>PA1-OPERATEURS CREDITEURS</b>	3-6	41 598	16 888
<b>PA2-AUTRS CREDITEURS DIVERS</b>	3-7	11 690	3 114
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>53 288</b>	<b>20 002</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>			
<b>CP1-CAPITAL</b>	3-4	<b>24 996 135</b>	<b>10 670 240</b>
<b>CP2-SOMMES DISTRIBUABLES</b>	3-5	<b>458 385</b>	<b>229 719</b>
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs		541	100
b-Sommes distribuables de l'exercice		457 844	229 619
<b>ACTIF NET</b>		<b>25 454 520</b>	<b>10 899 959</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>25 507 808</b>	<b>10 919 961</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Au 31/12/2018**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

Rubrique	NOTE	Du 01/01/2018	Du 01/01/2017
		Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
<b>PR 1-Revenus de portefeuille-titres</b>	3-8	<b>562 061</b>	<b>206 789</b>
a-Dividendes		486 166	155 507
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		75 895	51 282
<b>PR 2-Revenus des placements monétaires</b>	3-9	<b>74 517</b>	<b>20 014</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>636 578</b>	<b>226 803</b>
<b>CH 1-Charges de gestion des placements</b>	3-10	<b>-318 439</b>	<b>-103 823</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>318 139</b>	<b>122 980</b>
<b>PR 3-Autres produits</b>		-	-
<b>CH 2-Autres charges</b>	3-11	<b>-16 760</b>	<b>-5 578</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>301 379</b>	<b>117 402</b>
<b>PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation</b>		156 465	112 217
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>457 844</b>	<b>229 619</b>
<b>PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b>-156 465</b>	<b>-112 217</b>
<b>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</b>		1 156 916	628 199
<b>Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres</b>		853 333	33 561
<b>Frais de négociation de titres</b>		<b>-124 241</b>	<b>-20 862</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>2 187 387</b>	<b>758 300</b>

**ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET**

**Au 31/12/2018**

**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	<b>Du 01/01/2018</b>	<b>Du 01/01/2017</b>
	<b>Au 31/12/2018</b>	<b>Au 31/12/2017</b>
<b><u>AN 1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u></b>		
<b><u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u></b>	<b>2 187 387</b>	<b>758 300</b>
a-Résultat d'exploitation	301 379	117 402
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 156 916	628 199
c-Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	853 333	33 561
d-Frais de négociation de titres	-124 241	-20 862
<b><u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u></b>	<b>-275 066</b>	<b>-104 376</b>
<b><u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u></b>	<b>12 642 240</b>	<b>5 871 404</b>
<b>a-Souscriptions</b>	<b>25 463 445</b>	<b>6 794 434</b>
Capital	21 432 425	6 211 479
Régularisation des sommes non distribuables	3 615 632	440 265
Régularisation des sommes distribuables	415 387	142 690
Droits d'entrée	-	-
<b>b-Rachats</b>	<b>-12 821 205</b>	<b>-923 030</b>
Capital	-10 683 725	-845 753
Régularisation des sommes non distribuables	-1 924 447	-56 915
Régularisation des sommes distribuables	-213 033	-20 362
Droit de sortie	-	-
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>14 554 561</b>	<b>6 525 328</b>
<b><u>AN 4-ACTIF NET</u></b>		
a- En début de l'exercice	<b>10 899 959</b>	<b>4 374 631</b>
b-En fin de l'exercice	<b>25 454 520</b>	<b>10 899 959</b>
<b><u>AN 5-NOMBRE DE PARTS</u></b>		
a- En début de l'exercice	<b>767 387</b>	<b>340 516</b>
b- En fin de l'exercice	<b>1 540 419</b>	<b>767 387</b>
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>16,524</b>	<b>14,204</b>
<b>DIVIDENDES PAR PART</b>	<b>0,299</b>	<b>0,277</b>
<b>AN6-TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>18,44%</b>	<b>12,72%</b>

---

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2018

---

### **Présentation du Fonds Communs de placement ATTIJARI FCP CEA**

ATTIJARI FCP CEA est un fonds commun de placement de catégorie mixte éligible aux comptes épargne actions « CEA », régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 26 Novembre 2008, n° 37/2008.

Le capital initial s'élève à 100 000 dinars divisé en 10 000 parts de 10 Dinars chacune. Sa durée de vie a été fixée à 99 ans.

ATTIJARI FCP CEA est un fonds commun de placement de distribution. Le dépositaire de ce fonds est ATTIJARI BANK. Son gestionnaire est ATTIJARI GESTION.

Le fonds a été constitué le 11 Mai 2009, et l'ouverture au public a eu lieu en date du 30 Juin 2009.

### **1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31/12/2018 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **2. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **2.1- Prise en compte des placements et revenus y afférents:**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la cote sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### **2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées:**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués d'actions admises à la cote et sont évalués, en date du 31/12/2018, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2018 ou à la date antérieure la plus récente. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

### **2.3-Évaluation des placements en obligations et valeurs similaires**

Les placements en Obligations et valeurs assimilées sont constitués de bons de trésors assimilables.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en bons de trésors assimilables sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur du marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente.
- Au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent.
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018. Il est à signaler que le portefeuille au 31/12/2018 ne contient pas cette catégorie de BTA.

### **2.4- Evaluation des placements monétaires :**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **2.5-Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.



### 3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

#### ACTIFS

##### 3-1-Portefeuille Titres :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à 25 026 794 DT contre 8 795 134 DT au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
<b>Coût d'acquisition</b>	<b>23 062 861</b>	<b>7 974 037</b>
- Actions et droits rattachés	20 582 939	6 000 511
- Obligations et valeurs assimilées	2 479 922	1 973 526
<b>Plus ou moins-values potentielles</b>	<b>1 920 923</b>	<b>764 007</b>
- Actions et droits rattachés	1 905 585	758 702
- Obligations et valeurs assimilées	15 338	5 305
<b>Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>43 010</b>	<b>57 090</b>
<b>Total</b>	<b>25 026 794</b>	<b>8 795 134</b>

L'état détaillé du portefeuille se présente comme suit :

DESIGNATION DU TITRE	NRE/ TITRE	Coût d'acquisition.	Valeur au 31/12/18	% Actif	% K EMIS
<b>Actions et Droits Rattachés</b>		<b>20 582 939,094</b>	<b>22 488 524,586</b>	<b>88,16%</b>	
ADWYA	104 834	575 139,690	499 324,342	1,96%	0,49%
ARTES	77 706	521 858,210	484 885,440	1,90%	0,20%
ASSAD	46 645	434 032,770	360 239,335	1,41%	0,39%
ATB	56 427	236 500,440	206 240,685	0,81%	0,06%
ATTIJARI BANK	24 988	1,029 096,530	1 069 411,436	4,19%	0,06%
ATTIJARI LEASING	3 160	63 842,107	52 424,400	0,21%	0,11%
BH	20 927	392 210,920	266 484,418	1,04%	0,04%
BIAT	7 464	855 952,641	891 321,024	3,49%	0,04%
BTE ADP	1 103	21 432,940	12 408,750	0,05%	0,11%
CELLCOM	5 096	43 061,200	7 501,312	0,03%	0,11%
CEREALIS	38 252	164 570,405	180 319,928	0,71%	0,78%
DELICE HOLDING	51 930	813 839,142	742 235,490	2,91%	0,09%
EURO CYCLES	9 163	364 747,990	170 899,113	0,67%	0,11%

ICF	700	111 629,000	123 870,600	0,49%	0,03%
LANDOR	75 020	703 935,790	675 255,020	2,65%	1,55%
MPBS	93 339	318 291,757	313 152,345	1,23%	1,31%
ONE TECH	132 235	1 752 724,940	2 114 437,650	8,29%	0,25%
SAH	91 694	1 064 581,828	1 047 145,480	4,11%	0,15%
SAM	93 252	393 300,946	386 529,540	1,52%	2,01%
SFBT	86 708	1 445 213,900	2 042 840,480	8,01%	0,05%
SIAME	229 656	546 149,212	574 369,656	2,25%	1,64%
SIMPAR	14 339	426 783,810	478 435,074	1,88%	1,30%
SOMOCER	217 948	237 263,840	225 794,128	0,89%	0,54%
SOTIPAPIER	23 873	99 381,190	111 773,386	0,44%	0,09%
SOTRAPIL	72 130	891 195,234	1 210 269,270	4,74%	1,74%
SOTUVER	245 160	1 645 253,978	2 159 124,120	8,46%	0,90%
SPDIT	1 500	10 624,456	15 000,000	0,06%	0,01%
T.AIR	510 330	417 119,990	397 547,070	1,56%	0,48%
TELNET HOLDING	254 545	1 960 524,420	2 446 177,450	9,59%	2,31%
TUNIS RE	61 537	488 094,460	492 296,000	1,93%	0,31%
TUNISIE VALEURS	889	27 559,000	27 438,096	0,11%	0,04%
TUNISIE PROFILE SA	343 630	1 418 944,044	1 644 269,550	6,45%	0,69%
UIB	12 833	334 484,424	303 590,281	1,19%	0,04%
UNIMED	90 897	773 401,728	755 444,967	2,96%	1,96%
DA 1/10 SAM 2017	5	2,364	2,200	0,00%	0,00%
DA 1/11 AIR LIQ 2013	1	26,881	7,050	0,00%	0,00%
DA 1/14 SAH 2017	1	0,785	0,900	0,00%	0,00%
DA 1/5 MONPRIX 2015	3	10,836	0,600	0,00%	0,00%
DA 8/33 UBCI 2013	5	34,635	1,450	0,00%	0,00%
DA BT 1/5 2016	3	4,490	0,450	0,00%	0,00%
DA1/12 AIRLI2014	2	43,361	17,800	0,00%	0,00%
DA1/25AIRLI2015	2	21,352	6,020	0,00%	0,00%
DA11/117 UNIMED 2017	42	35,636	31,920	0,00%	0,00%
DA2/43T.LEASING2015	18	15,822	0,360	0,00%	0,00%
<b>BTA</b>		<b>2 479 922,000</b>	<b>2 538 269,767</b>	<b>9,95%</b>	
BTA6% JUIN 2023	295	281 607,000	291 883,125	1,14%	
BTA6% OCTOBRE2023	265	246 847,500	255 116,772	1,00%	
BTA6% OCTOBRE2023	1750	1 610 000,000	1 632 464,953	6,40%	
BTA6.7%AVRIL2028	155	151 125,000	157 945,513	0,62%	
BTA6.7%AVRIL2028	133	123 490,500	130 319,667	0,51%	
BTA6.7%AVRIL2028	72	66 852,000	70 539,737	0,28%	
<b>TOTAL</b>		<b>23 062 861,094</b>	<b>25 026 794,353</b>	<b>98,11%</b>	

**Les mouvements sur le portefeuille-titres :**

<b>Libellés</b>	<b>Coût d'Acquisition</b>	<b>Intérêts courus</b>	<b>+/- Values Potentielles</b>	<b>Valeur Fin Exercice</b>	<b>+/- Values Réalisées</b>
<b>Solde au 31/12/2017</b>	<b>7 974 037</b>	<b>57 090</b>	<b>764 007</b>	<b>8 795 134</b>	
<b>Acquisitions de l'exercice</b>	<b>20 625 617</b>			<b>20 625 617</b>	
Actions et droits rattachés	19 015 617			19 015 617	
Bons du trésor Assimilables	1 610 000			1 610 000	
<b>Remboursement et cession de l'exercice</b>	<b>-5 536 793</b>			<b>-5 536 793</b>	
Cession des actions et droits rattachés	-4 433 189			-4 433 189	851 491
Remboursement et cession des BTA	-1 103 604			-1 103 604	1 842
Variation des Plus ou moins-values potentielles			1 156 916	1 156 916	
Variation des intérêts courus		-14 080		-14 080	
<b>Solde au 31/12/2018</b>	<b>23 062 861</b>	<b>43 010</b>	<b>1 920 923</b>	<b>25 026 794</b>	<b>853 333</b>

**3-2-Placements monétaires et Disponibilités**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à 479 150 DT contre 2 116 756 DT au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
- Avoirs en banque	1 001 908	1 833 139
- Sommes à l'encaissement	546 565	455 802
- Sommes à régler	-1 079 397	-180 483
- Intérêts courus sur compte courant	10 074	8 298
<b>Total</b>	<b>479 150</b>	<b>2 116 756</b>

**3-3-Créance d'exploitation**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à 1 864 DT contre 8 071 DT au 31/12/2017 et se détaille comme suit

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Dividendes à recevoir	23	23
Retenue à la source/BTA	1 841	8 048
<b>Total</b>	<b>1 864</b>	<b>8 071</b>

**ACTIF NET ET PASSIFS**

**3-4 - Capital :**

<u>Capital au 31/12/2017</u>	
- Montant	10 670 240
- Nombre de parts	767 387
- Nombre de porteurs de parts	1 184
<u>Souscriptions réalisées</u>	
- Montant	25 048 058
- Nombre de parts	1 541 391
- Nombre de porteurs de parts entrants	1 082
<u>Rachats effectués</u>	
- Montant	12 608 172
- Nombre de parts	768 359
- Nombre de porteurs de parts sortants	455
<u>Autres effets /capital</u>	
- Variation des plus ou moins-values potentielle sur titres	1 156 916
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	853 333
- Frais de négociation de titres	-124 241
<u>Capital au 31/12/2018</u>	
- Montant	24 996 135
- Nombre de parts	1 540 419
- Nombre de porteurs de parts	1 811

**3-5-Sommes distribuables**

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice 2018 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Sommes distribuables de l'exercice	457 844	229 619
Sommes distribuables des exercices antérieurs	541	100
<b>Total</b>	<b>458 385</b>	<b>229 719</b>

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régularisations Souscriptions	Régularisations. Rachats	Total
Sommes distribuables de l'exercice	301 379	321 342	-164 876	457 844
Sommes distribuables des exercices antérieurs	323	432	-214	541
<b>Total</b>	<b>301 701</b>	<b>321 774</b>	<b>-165 090</b>	<b>458 385</b>

### **3-6 - Opérateurs Créditeurs**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à 41 598 DT contre 16 888 DT au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Gestionnaire	35 528	13 727
Dépositaire	2 368	386
Distributeur	3 702	2 775
<b>Total</b>	<b>41 598</b>	<b>16 888</b>

### **3-7- Autres créditeurs divers**

Au 31/12/2018, le solde de ce poste s'élève à 11 690 DT contre 3 114 DT au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
CMF à payer	1 994	776
Dividendes 2010	446	448
Etat Impôt à Payer	9 250	1 890
<b>Total</b>	<b>11 690</b>	<b>3 114</b>

---

## **ETAT DE RESULTAT**

---

### **3-8 – Revenus du portefeuille-titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 562 061 DT pour la période allant du 01/01/2018 au 31/12/2018 contre 206 789 DT pour la même période pour l'année 2017 et se détaillent ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Revenus des actions	486 166	155 507
Revenus des obligations et valeurs assimilées	75 895	51 282
<b>Total</b>	<b>562 061</b>	<b>206 789</b>

### **3-9 – Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2018 au 31/12/2018, à 74 517 DT contre 20 014 DT au 31/12/2017 et représente le montant des intérêts sur compte courant.

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Intérêts sur compte courant	74 517	20 014
<b>Total</b>	<b>74 517</b>	<b>20 014</b>

### **3-10 – Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à 318 439 DT contre 103 823 DT au 31/12/2017 et se détaille ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Rémunération du gestionnaire	298 866	98 271
Rémunération du dépositaire	18 647	2 776
Rémunération du Distributeur	926	2 776
<b>Total</b>	<b>318 439</b>	<b>103 823</b>

### **3-11 – Autres charges**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à 16 760 DT contre 5 578 DT au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Redevance CMF	16 742	5 552
Impôts et Taxes	-	8
Autres Frais et Frais Bancaire	18	18
<b>Total</b>	<b>16 760</b>	<b>5 578</b>

## AUTRES INFORMATIONS

### 4- AUTRES INFORMATIONS

#### 4-1 Données par part

<b>LIBELLE</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Revenus des placements	0,413	0,296	0,291	0,451	0,697
Charges de gestion des placements	-0,207	-0,135	-0,128	-0,200	-0,239
<b>Revenu net des placements</b>	<b>0,207</b>	<b>0,160</b>	<b>0,163</b>	<b>0,251</b>	<b>0,459</b>
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,011	-0,007	-0,007	-0,012	-0,014
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0,196</b>	<b>0,153</b>	<b>0,156</b>	<b>0,239</b>	<b>0,445</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,102	0,146	0,121	0,093	-0,094
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>0,297</b>	<b>0,299</b>	<b>0,276</b>	<b>0,332</b>	<b>0,351</b>
Variation des +/- values potentielles sur titres	0,751	0,819	0,508	-1,310	1,337
Plus +/- réalisées sur cession de titres	0,554	0,044	-0,084	0,992	-0,132
Frais de négociation de titres	-0,081	-0,027	-0,037	-0,055	-0,043
<b>+/- values sur titres et frais de négociation</b>	<b>1,224</b>	<b>0,835</b>	<b>0,387</b>	<b>-0,373</b>	<b>1,163</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1,420</b>	<b>0,988</b>	<b>0,542</b>	<b>-0,134</b>	<b>1,607</b>
Droits d'entrée et droits de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>1,224</b>	<b>0,835</b>	<b>0,387</b>	<b>-0,373</b>	<b>1,163</b>
Régularisation du résultat non distribuable	1,098	0,500	0,411	-0,555	0,274
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>2,322</b>	<b>1,335</b>	<b>0,797</b>	<b>-0,928</b>	<b>1,437</b>
Distribution de dividendes	0,299	0,277	0,332	0,350	0,232
<b>Valeur liquidative</b>	<b>16,524</b>	<b>14,204</b>	<b>12,847</b>	<b>12,105</b>	<b>13,051</b>

#### 4-2 Ratios pertinents

<b>Ratios de gestion des placements</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Total charges / actif net moyen	2.00%	1.97%	1.98%	1.98%	1.98%
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1.90%	1.87%	1.87%	1.87%	1.87%
Autres charges / actif net moyen	0.10%	0.10%	0.11%	0.11%	0.11%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1.80%	2.11%	2.27%	2.24%	3.48%
Actif net moyen	16 741 992	5 551 566	2 329 395	1 590 159	1 867 206

#### **4-3 Rémunération du gestionnaire**

La gestion du fond est confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir de sa création. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1.5% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'«Attijari Gestion» au 31/12/2018 s'élève à 298 866 DT TTC.

#### **4-4 Rémunération du dépositaire**

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,05 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Cette rémunération est passée à 0,10%HT de l'actif net par An depuis le 01 Mars 2018

La rémunération d'Attijari Bank au 31/12/2018 s'élève à 18 647 DT TTC.

#### **4-5 Rémunération du Distributeur**

La fonction de commercialisation est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations, le Distributeur perçoit une rémunération de 0,05 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Rémunération du distributeur est supportée par le gestionnaire Attijari Gestion depuis le 01 Mars 2018.

La rémunération d'Attijari Bank au 31/12/2018 s'élève à 926 DT TTC.